



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 56/2015
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 27 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 02 Juin 2015

Affiché le : 02 Juin 2015

L'An deux mille quinze, le vingt-neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 22 juin 2015

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, RAYMOND, RIGAUD, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, FERTE, MARTIN, GARBIN.

ABSENT : M. LACLAU

EXCUSÉE : Mme LE GUIRIEC

PROCURATIONS

Mme FIEVRE
M. CANEZIN
Mme SUZE

à
à
à

Mme MAUREL
M. SANCHEZ
Mme GIOIA-MASSOT

SECRETARE : M. BEUILLE a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : ENFANCE - JEUNESSE - EDUCATION - Fixation des tarifs des séjours - été 2015

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les Accueils de Loisirs Sans Hébergement municipaux organisent des mini-séjours à l'attention de nombreux enfants aussonnais et des communes voisines.

Ces activités et sorties financées par le budget communal bénéficient des aides de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre des dispositions du Contrat Enfance Jeunesse et des redevances perçues auprès des usagers du service.

Afin de pouvoir encaisser les recettes liées à ces mini-séjours, Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer le montant des différentes redevances en fonction des activités proposées et des catégories d'usagers.

Les membres du Conseil Municipal auront à se prononcer sur les propositions ci-dessous :

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- D'approuver les tarifs des séjours de l'été 2015 tels que décrits ci-dessous :

DATES	ALSH Primaire		CLAP'S	
	QF CAF	TARIF	QF CAF	TARIF
Du 6 au 10 juillet 2015 « Océan » Vieux Boucau	< à 400	115 €		
	401 - 650	125 €		
	651 - 800	135 €		
	801 - 950	145 €		
	951-1 300	155 €		
	1 301-1 700	170 €		
	1701 - 2300	185 €		
	> à 2 300	205 €		
	Extérieur	310 €		
du 20 au 24 juillet 2015 « Mer » Costa Brava			QF CAF	TARIF
			< à 400	115 €
			401 - 650	125 €
			651 - 800	135 €
			801 - 950	145 €
			951-1 300	155 €
			1 301-1 700	170 €
			1701 - 2300	185 €
			> à 2 300	205 €
		Extérieur	310 €	
du 17 au 21 août 2015 « Multisports » La Forge Quillan	QF CAF	TARIF	QF CAF	TARIF
	< à 400	115 €	< à 400	115 €
	401 - 650	125 €	401 - 650	125 €
	651 - 800	135 €	651 - 800	135 €
	801 - 950	145 €	801 - 950	145 €
	951-1 300	155 €	951-1 300	155 €
	1 301-1 700	170 €	1 301-1 700	170 €
	1701 - 2300	185 €	1701 - 2300	185 €
	> à 2 300	205 €	> à 2 300	205 €
Extérieur	310 €	Extérieur	310 €	

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 30 juin 2015

Le Maire,

Lysiane MAUREL

